

EXTRAIT

CHEYLADE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 30.06.2023_02

Conseillers en exercice : 10
Présents : 08
Absent : 02
Votants : 08

L'an deux mille vingt trois

le : 30.06.2023

le Conseil Municipal de Cheylade dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. RAYNAL Christophe.

Date de convocation : 23.06.2023

OBJET : Destination des coupes de bois pour l'exercice 2023.

Étaient présents : MM. RAYNAL Christophe, PISSAVY Thomas, DOUHET Aurélie, LIADOUZE Pierre, LAVERGNE Claude, AMADIEU Maryse, RODDE Jean-Yves, Maronne Pierre

Absent(s) excusé(s) : M. MONTMALIER Thierry, Mme CHALVIGNAC Mélanie.

Secrétaire de séance : Mme AMADIEU Maryse

Sur proposition de l'O.N.F, et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2023 les destinations suivantes :

I. VENTE

Forêt de ...	Numéros de parcelles	Surface (ha)	Essences (*)	Modalité	Destination
FC de Cheylade	4	6.07	Hêtre	Sour pied ou bord de route	Vente ou BF*
FC de Cheylade	11	22.81	Hêtre	Sur pied ou bord de route	Vente ou BF*
FC de Cheylade	10	18.48	Hêtre	Sur pied ou bord de route	Vente ou BF*

BF* : bois façonné (exploitation ONF)

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de ventes.

Fait et délibéré en séance les jour mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Certifie exécutoire
reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié
le :

Maryse Amadieu
A. Amadieu

Christophe RAYNAL
Le Maire,



Christophe RAYNAL